



commissaire
aux comptes

ASSOCIATION SOCIO
CULTURELLE DE L'OUEST
AVENUE G.BRASSENS

33160 ST MEDARD EN JALLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'assemblée générale de l'association ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE L'OUEST,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE L'OUEST** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables : La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Je me suis assuré de leur correcte application en rapprochant notamment les subventions comptabilisées au titre de l'exercice des notifications d'attribution par les financeurs.

Procédures comptables : mon appréciation est également fondée sur l'existence de procédures comptables adaptées dont j'ai vérifié par sondages la correcte application.

Estimations comptables : votre association constitue des provisions pour couvrir les indemnités de départ à la retraite des salariés.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrite dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Conclusion : Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à, Bordeaux
le 15 Juin 2021

SARL AQA
Commissaire aux Comptes
30, rue des Pins Francs
33200 BORDEAUX
SIRET 881 802 581 000 10

François QUANCARD

BILAN du 01-01-2020 au 31-12-2020

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019	Variation en %
	Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Net	
205 Concessions, brevets, licences et valeurs s	4 910,80	4 910,80	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 910,80	4 910,80	0,00	0,00	0,00%
211 Terrains	-	-	-	-	0,00%
212 Agencements, aménagements des terrain	-	-	-	-	0,00%
213 Constructions sur sol propre	-	-	-	-	0,00%
214 Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	0,00%
215 Installations techniques, matériels et outill	35 061,04	32 224,60	2 836,44	378,51	649,37%
218 Autres immobilisations corporelles	35 694,74	29 201,32	6 493,42	2 977,47	118,09%
238 Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 755,78	61 425,92	9 329,86	3 355,98	178,01%
271 Autres titres immobilisés	22,00	-	22,00	22,00	0,00%
275 Dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-	0,00%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00%
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (1)	75 688,58	66 336,72	9 351,86	3 377,98	176,85%
30 Stock et en cours	-	-	-	-	0,00%
STOCKS ET EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
409 Fournisseurs débiteurs	169,52	-	169,52	260,00	-34,80%
411 Financeurs et Usagers	31 535,30	-	31 535,30	45 871,83	-31,25%
42 Personnel et comptes rattachés	-	-	-	150,00	-100,00%
43 Sécurité sociale et autres organisme soci	-	-	-	-	0,00%
44 Etat et autres collectivités publiques	-	-	-	-	0,00%
46 Débiteurs divers	3 075,60	-	3 075,60	3 593,38	-14,41%
CREANCES	34 780,42	0,00	34 780,42	49 875,21	-30,27%
506 Sicav et F.C.P	-	-	-	-	0,00%
512 Banques	162 954,28	-	162 954,28	163 050,82	-0,06%
518 Intérêts courus	-	-	-	-	0,00%
53 Caisses	974,09	-	974,09	1 168,87	-16,66%
COMPTES DE TRESORERIE	163 928,37	0,00	163 928,37	164 219,69	-0,18%
486 Charges constatées d'avance	176,63	-	176,63	1 432,03	-87,67%
COMPTES DE REGULARISATION	176,63	0,00	176,63	1 432,03	-87,67%
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (2)	198 885,42	0,00	198 885,42	215 526,93	-7,72%
481 Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	0,00%
CHARGES / PLUSIEURS EXCERCICES (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DE L'ACTIF(1+2+3)	274 574,00	66 336,72	208 237,28	218 904,91	-4,87%

BILAN DU 01-01-2020 AU 31-12-2020

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
102 Fonds associatifs	26 874,78	26 874,78	0,00%
102 Subventions d'investissement non renouvelables	-	-	0,00%
106 Réserves	83 070,73	89 294,17	-6,97%
19 Affectation au projet associatif	-	-	0,00%
11 Report à nouveau	-	-	0,00%
12 Résultat comptable de l'exercice	25 089,20	- 6 223,44	-503,14%
13 Subventions d'investissement renouvelables	-	-	0,00%
14 Provisions réglementées	-	-	0,00%
TOTAL FONDS PROPRES (1)	135 034,71	109 945,51	22,82%
151 Provisions pour risques	9 523,80	25 765,05	-63,04%
157 Provisions pour charges	-	-	0,00%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	9 523,80	25 765,05	-63,04%
19 Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	3 300,00	4 500,00	-26,67%
TOTAL FONDS DEDIES (3)	3 300,00	4 500,00	-26,67%
167 Emprunts et dettes financières diverses	0,00		0,00%
DETTES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00%
419 Avances et acomptes reçus		-	0,00%
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CREDITEURS	0,00	0,00	0,00%
401 Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 346,63	3 122,93	39,18%
404 Dettes fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	-	-	0,00%
42 Personnel et comptes rattachés	14 558,79	16 131,36	-9,75%
43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 299,25	17 344,58	-0,26%
44 Etat et autres collectivités publiques	63,00	86,00	-26,74%
45 Conféd.fed.assoc.affil. et sociétaires	-	-	0,00%
46 Créiteurs divers	2 760,00	4 689,58	-41,15%
47 Comptes transitoires ou d'attente	-	-	0,00%
DETTES D'EXPLOITATION	39 027,67	41 374,45	-5,67%
487 Produits constatés d'avance	21 351,10	37 319,90	-42,79%
COMPTES DE REGULARISATION	21 351,10	37 319,90	-42,79%
TOTAL DES DETTES (4)	60 378,77	78 694,35	-23,27%
Ecart de conversion passif	-	-	0,00%
TOTAL ECART DE CONVERSION PASSIF (5)	0,00	0,00	0,00%
TOTAL DU PASSIF (1+2+3+4+5)	208 237,28	218 904,91	-4,87%

COMpte GENERAL DE RESULTAT au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
706102 Cotisations	37 355,50	27 380,25	36,43%
706103 Participations	3 356,50	35 438,00	-90,53%
70611 Participations des usagers (bons caf)	440,00	-	100,00%
706232 P.S. reçues des ALSH Périscolaire et Extrascolaire	7 013,45	6 981,93	0,45%
706233 P.S. reçues des CLAS	7 689,00	7 620,60	0,90%
706234 P.S. reçues des CS Animation Globale	68 709,00	67 693,00	1,50%
706235 P.S. reçues des CS Collective Famille	22 988,00	22 648,00	1,50%
7088 Produits divers	2 780,40	6 967,47	-60,09%
TOTAL DES PRODUITS FINIS-PRESTATIONS DE SERVICE (I)	150 331,85	174 729,25	-13,96%
TOTAL PRODUCTION IMMOBILISEE (II)	0,00	0,00	0,00%
74113 CGET emploi aidé	4 970,10	7 013,73	-29,14%
TOTAL SUBVENTIONS ASP (1)	4 970,10	7 013,73	-29,14%
TOTAL SUBVENTIONS EUROPE (2)	0,00	0,00	0,00%
TOTAL SUBVENTIONS ETAT (3)	0,00	0,00	0,00%
TOTAL SUBVENTIONS REGION (4)	0,00	0,00	0,00%
74311 Subventions conventionnelles de fonctionnement	19 500,00	19 500,00	0,00%
74321 Contrat de ville part Département	-	-	0,00%
74342 Sorties familles	1 500,00	2 500,00	-40,00%
7435 Itinéraire culturel	1 000,00	400,00	150,00%
7436 Accompagnement scolaire	1 380,00	1 800,00	-23,33%
743 FPT jeunesse	3 500,00	4 400,00	-20,45%
TOTAL SUBVENTIONS DEPARTEMENT (5)	26 880,00	28 600,00	-6,01%
74411 Subventions conventionnelles de fonctionnement	128 000,00	128 000,00	0,00%
7442 Subvention CTG	400,00	5 150,00	-92,23%
744 Autres subventions de fonctionnement Communes	-	2 500,00	-100,00%
TOTAL SUBVENTIONS COMMUNES (6)	128 400,00	135 650,00	-5,34%
7451 C.A.F Point numérique CAF	4 000,00	-	100,00%
745112 C.A.F Subvention projets jeunesse	4 000,00	1 000,00	300,00%
74513 C.A.F Programme vacances territoire (PVT)	1 200,00	3 700,00	-67,57%
74514 CAF Subv REAAP	-	3 600,00	-100,00%
TOTAL SUBVENTIONS ORGANISMES SOCIAUX (7)	9 200,00	8 300,00	10,84%
7484 CARSAT	5 658,00	5 640,00	0,32%
7481 Bordeaux Métropole	2 500,00	-	100,00%
7488 Autres subventions de fonctionnement	500,00	-	100,00%
TOTAL SUBVENTIONS AUTRES (8)	8 658,00	5 640,00	53,51%
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (1 à 8) (III)	178 108,10	185 203,73	-3,83%
756 Adhésions	4 801,00	5 801,00	-17,24%
758 Produits divers de gestion courante	-	-	0,00%
75 Autres produits de gestion courante	1,21	1,59	0,00%
TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (IV)	4 802,21	5 802,59	-17,24%
7815 Reprises sur provisions pour risques et charges	25 765,05	6 518,24	295,28%
7894 Report des ressources non utilisées des ex antérieurs	4 500,00	5 700,00	-21,05%
781 Reprises sur autres dotations aux amortissements	-	-	0,00%
TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (V)	30 265,05	12 218,24	147,70%
791 Transfert des charges d'exploitation	-	3 622,17	-100,00%
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION (VI)	0,00	3 622,17	-100,00%
(I) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION ((I)+(II)+(III)+(IV)+(V)+(VI))	363 507,21	381 575,98	-4,74%

COMPTES GÉNÉRAUX DE RESULTAT au 31 décembre 2020

COMPTES GÉNÉRAUX DE RESULTAT		Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
60613	Carburants	103,08	468,96	-78,02%
60631	Produits d'entretien	385,17	399,75	-3,65%
60632	Petits équipements	2 684,14	2 452,06	9,46%
60641	Fournitures de bureau	217,79	528,09	-58,76%
60642	Imprimés	-	-	0,00%
60643	Fournitures informatiques	322,52	-	100,00%
60683	Alimentation	871,95	3 484,33	-74,98%
60684	Produits pharmaceutiques	509,93	126,70	302,47%
60686	Fournitures d'activités	3 077,36	3 498,79	-12,05%
60688	Fournitures diverses	301,26	363,79	-17,19%
TOTAL DES ACHATS (I)		8 473,20	11 322,47	-25,16%
61355	Location matériel et outillage	543,00	229,00	137,12%
613582	Location matériel de transport	-	182,95	-100,00%
6135831	Location matériel de bureau	2 111,30	2 012,57	4,91%
615231	Entretien et réparation des constructions	-	105,46	-100,00%
615582	Entretien et réparation du matériel de transport	12,00	-	100,00%
615583	Entretien et réparation matériel	-	372,17	-100,00%
6155833	Entretien et réparation du matériel informatique	189,71	-	100,00%
61563	Maintenance informatique	1 507,20	1 478,40	1,95%
61610	Assurances multirisques	1 996,80	1 996,72	0,00%
6162	Assurances obligatoires	-	-	0,00%
61682	Assurances automobiles	530,97	474,12	11,99%
61688	Assurances autres	-	38,56	-100,00%
61810	Documentation générale	353,50	356,50	-0,84%
6185	Frais de colloques et séminaires	-	655,00	-100,00%
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS (II)		7 244,48	7 901,45	-8,31%
6226	Honoraires	4 260,00	6 850,00	-37,81%
6227	Frais d'acte et de contentieux	-	480,00	-100,00%
62282	Commission sur chèques vacances	-	35,00	-100,00%
6231	Annonces et insertions	-	50,00	-100,00%
6236	Catalogues et imprimés	1 294,80	868,08	49,16%
6237	Publications	-	-	0,00%
6238	Divers, dons, pourboires...	759,62	951,90	-20,20%
6241	Transports sur achats	9,99	9,60	4,06%
6248	Transports divers	-	2 581,50	-100,00%
6251	Voyages et déplacements	2 532,41	2 615,60	-3,18%
62511	Frais de déplacements liés à des actions de formation	-	1 145,45	-100,00%
6256	Missions	290,13	416,62	-30,36%
6257	Réceptions	1 672,19	2 428,17	-31,13%
6261	Affranchissements	41,60	103,72	-59,89%
6263	Téléphone	292,11	256,06	14,08%
6265	Taxes postales	-	-	0,00%
6267	Lignes spécialisées informatiques	633,70	178,50	255,01%
627	Frais des services bancaires	585,50	898,08	-34,81%
6278	Autres frais de banque	10,44	-	100,00%
6281	Cotisations	3 370,16	3 739,60	-9,88%
62822	Façon	186,50	-	100,00%
62823	Frais de gardiennage	-	-	0,00%
62828	Autres services rendus par tiers	49 303,76	81 114,38	-39,22%
6286	Frais de formation des salariés	-	2 325,00	-100,00%
62868	Autres frais de formation	-	-	0,00%
6287	Contribution financière Atelier Fédéral	13 394,17	13 367,12	0,20%
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES (III)		78 637,08	120 414,38	-34,69%
63332	Uniformation	3 989,80	3 691,66	8,08%
TOTAL IMPOTS-TAXES-VERSEMENTS ASSIMILES (IV)		3 989,80	3 691,66	8,08%

SARL ACO
Commissaire aux Comptes
30, rue des Fais France
33000 BORDEAUX
SIRET 824 000 000 000 10
François QUANCARD

COMPTE GENERAL DE RESULTAT au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT		Exercice 2020	Exercice 2019	Variation en %
CONTRIBUTION VOLONTAIRE PAR NATURE				
86111	Personnel mis à disposition CAF	-	-	0,00%
86112	Personnel mis à disposition Ville	-	-	0,00%
86113	Mise à disposition perso et locaux et charges afférentes	61 457,93	60 649,52	1,33%
86400	Personnel bénévole	-	-	0,00%
TOTAL CHARGES		61 457,93	60 649,52	1,33%
87000	Contribution bénévolat	-	-	0,00%
87111	Prestation en nature personnel M.A.D CAF	-	-	0,00%
87112	Prestation en nature personnel M.A.D Ville	-	-	0,00%
87113	Prestation en nature M.A.D perso locaux et charges afférentes	61 457,93	60 649,52	1,33%
TOTAL PRODUIT		61 457,93	60 649,52	1,33%